



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de loisirs
MERCREDIS 2023*2024



SOMMAIRE

1 - Présentation du Sivom de Villefranche-sur-Mer - page 3-5

2 - Présentation d l'accueil - page 6-7

3 - Intentions éducatives objectifs pédagogiques - page 8-10

4 - Le public - page 11-12

5 - La journée type - page 13-15

6 - L'organisation générale - page 16-17

7 - Le rôle et la place de chacun - page 18-20

8 -Evaluation - page 21-22

9 - Conclusion - page 23

10- Annexes – page 24-27 (numéros utiles, planning...)



1 - LE SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER

Sivom de Villefranche-sur-Mer ,4 rue de L'Esquiaou 06230 Villefranche-sur-Mer.0493018660

Le SIVOM de Villefranche-Sur-Mer est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui regroupe les six communes du Territoire, à savoir : Beaulieu-Sur-Mer, Cap d'Ail, Eze, La Turbie, St Jean Cap Ferrat et Villefranche-Sur-Mer. Ses bureaux sont situés à Villefranche-Sur-Mer, ils sont ouverts au public de 8 h 30 à 16h30.

Attribution Créé en 1964 pour gérer en priorité le réseau d'assainissement intercommunal, le SIVOM, il est compétent dans les domaines suivants :

- **ENVIRONNEMENT** : nettoyage des plans d'eau, confortement et entretien des falaises,
- **PETITE ENFANCE** : construction et gestion du multi accueil intercommunal d'Eze,
- **JEUNESSE** : séjours, accueils de loisirs pour les 3-11 ans, centres de loisirs jeunes pour les 8-15 ans, Points jeunes 10– 17 ans, accueil périscolaire,
- **CULTURE** : Conservatoire intercommunal de musique, médiathèque intercommunale de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Cap d'Ail, La Turbie et Villefranche-sur-Mer.
- **SÉCURITÉ** : installation et gestion du parc de caméras de vidéosurveillance,
- **SÉCURITÉ CIVILE** : construction de l'Antenne de premiers secours du Pont Saint Jean.
- **VOIRIE** : réfection de voirie, enlèvement et mise en fourrière des véhicules.

Exécutif. Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer est géré par un Comité Syndical composé de treize membres élus qui sont les six maires des communes membres ainsi qu'un représentant élu par commune et un représentant supplémentaire pour la commune de Villefranche-sur-Mer.

Le Président est M. Roger Roux, Maire de Beaulieu-sur-Mer

Conseiller régional délégué aux ports de plaisance

Conseiller Métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur

Vice-Président de la commission Transports et Ports.



EZE

Les quartiers La commune se décompose en 4 parties :

- Eze bord de mer est une zone limitrophe située entre les villes Beaulieu-Sur-Mer et de Cap d'Ail, où se trouve la gare ainsi que les plages.
- Saint Laurent d'Eze relie le bord de mer au village.
- À Eze village se trouve la plupart des infrastructures accueillant du public. C'est le principal foyer économique et touristique de la ville.
- Le col d'Eze sur la grande corniche.

Les infrastructures

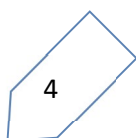
Les équipements sportifs de la commune sont les suivants : un ensemble de courts de tennis et Paddle, une base de voile, un gymnase et un boulodrome.

Sur la commune, on peut dénombrer 2 écoles primaires communales : l'école d'Eze bord de mer « les Cigales de mer » et l'école du village « André Gianton ».

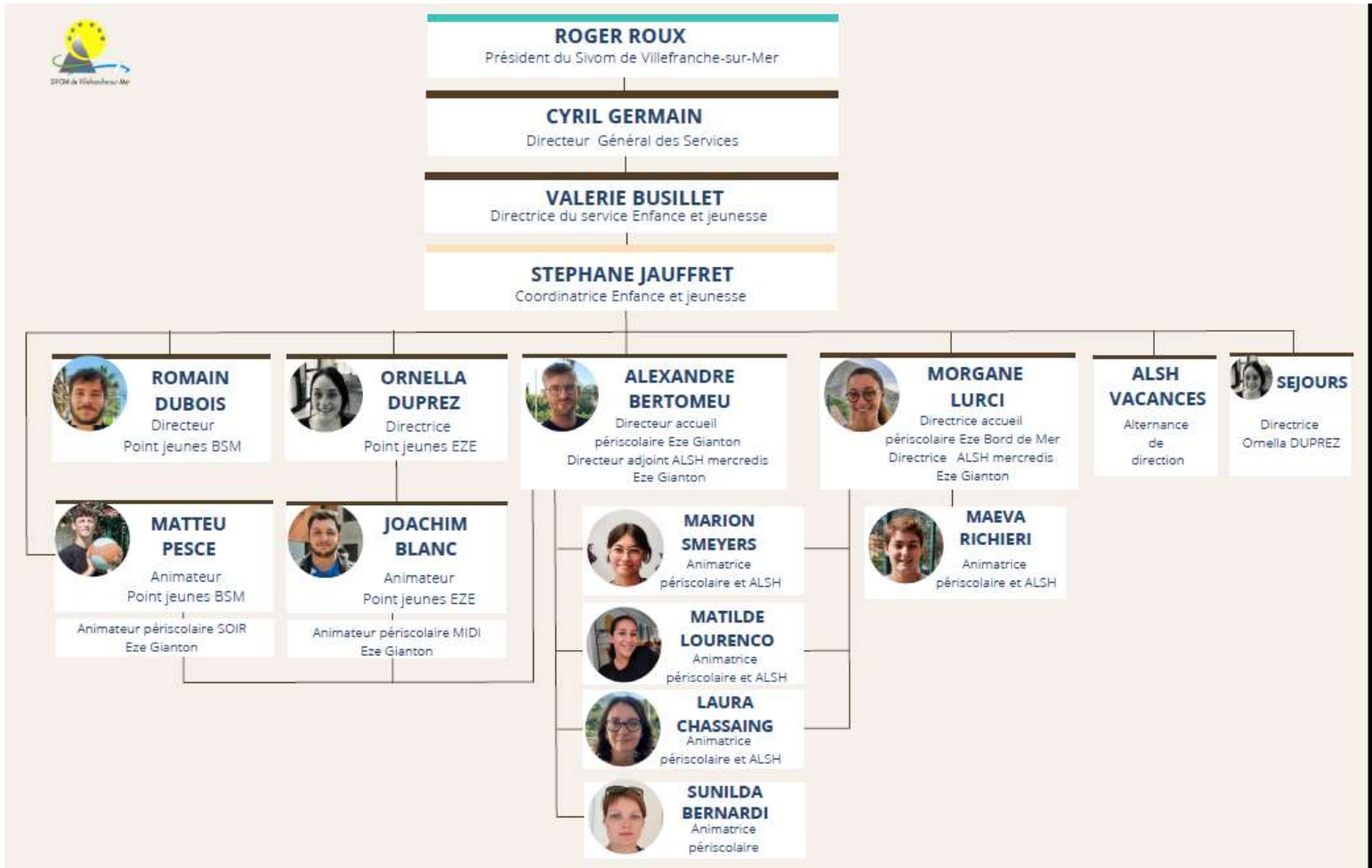
La commune propose différents services à l'attention des Ezasques :

- Un établissement d'accueil de la petite enfance intercommunales d'une capacité de 35 berceaux
- D'assistantes maternelles agréées
- Pour les 3-6 ans : l'accueil de loisirs maternel de Gianton avec une capacité d'accueil de 200 enfants
- Pour les 6-10 ans : l'accueil de loisirs élémentaire de Gianton avec une capacité d'accueil de 70 enfants
- Pour les 10-17 ans : le point jeune « maison des jeunes René Vestri »
- Des animations pour les personnes âgées
- Une nouvelle école est en construction à Eze bord de Mer

La population a aussi accès à deux parcs naturels, le parc de la Grande Corniche et le Parc de La Révère.



Organigramme du service enfance et jeunesse du Sivom de Villefranche-sur-Mer :



2 - PRESENTATION DE L'ACCUEIL

Accueil Collectif de Mineur (avec Restauration)

Horaires d'accueil : 7h30-10h00 / 16h00-18h30

Horaires d'accueil les jours de sortie : 7h30-9h00 / 17h-18h30

Ecole André Gianton

585 Boulevard du Marechal Leclerc

06360 Eze

Nombre et âge des enfants : 56 enfants

32 enfants - de 6ans et 24 enfants de + de 6 ans.

Les enfants viennent essentiellement des communes de la Turbie et de Eze dans le cadre de l'intercommunalité.

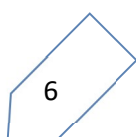
Les taux d'encadrement sont respectés selon la réglementation en vigueur. (1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans).

Equipe animation : L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice et de 7 animateurs diplômés, une stagiaire Staps intervient également certaine après-midi.

Une professeure de Yoga et une intervenante Médiathèque interviennent régulièrement. De plus, des prestataires viendront encadrer les activités spécifiques.

Les activités : Programme varié (activités manuelles, sportives, de plein air, d'expression, sorties, grands jeux ...). Le thème fil rouge est « les 4 saisons de dame nature ».

En lien avec la charte intercommunale de l'enfance et de la jeunesse du SIVOM de Villefranche-sur-Mer toutes les animations proposées tendent à travers la démarche pédagogique de l'équipe, à favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et à développer la participation réelle des enfants.

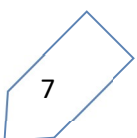


Les animateurs mettront en place une atmosphère conviviale et de vacances dans ce lieu où les enfants sont habituellement à l'école.

C'est par le biais d'activités ludiques et part la bonne humeur que la mise en place de cette atmosphère est réalisable.

Les Locaux : La structure d'accueil dispose :

- 1 salle de motricité
- 1 dortoir
- Sanitaires maternels, sanitaires primaires
- Plusieurs salles d'activités aménagées selon l'âge des enfants
- 2 cours, maternelles et primaires.
- 1 structure de restauration avec un réfectoire



3 - LES INTENTIONS EDUCATIVES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La charte intercommunale de l'enfance et de la jeunesse Sivom de Villefranche sur Mer :

- Développer la socialisation et l'engagement citoyen des enfants
- Faciliter l'accès de tous les publics aux pratiques sportives, de loisirs, culturelles...
- Favoriser l'équilibre et la santé des jeunes
- Accompagner la fonction éducative des parents



Objectifs pédagogiques:

L'équipe d'animation aura une démarche pédagogique en direction de l'enfant et pour l'enfant. Il va tenter de faire comprendre aux enfants que chacun a sa place dans le groupe et dans la société. De plus, il rendra le jeune acteur de son parcours et lui permettra de continuer à son apprentissage dans un climat de confiance, de respect et de plaisir.

Il s'agit de responsabiliser l'enfant, lui apprendre l'autonomie, de prendre en compte son individualité, l'intégrer, le valoriser, lui apprendre à se respecter et à respecter l'autre, et le reconnaître en tant que personne.

-Développer la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité :

L'équipe d'animation veille à responsabiliser les enfants et à les amener à fonctionner collectivement au quotidien que ce soit dans la vie quotidienne, dans les temps d'animation comme des missions plus élaborés la mise en place d'un jeu avec le soutien d'un animateur, tenir un rôle d'arbitre ou dans des rôles plus simples tels que la préparation et le rangement.

*S'exprimer et donner son avis

- Proposition d'activités par les enfants
- Organisation de débats

*Pouvoir s'entraider, écouter les autres dans un but commun

- Implication des jeunes dans la vie quotidienne de la structure
- Réalisation de déco...lors d'animation spécifique par les enfants
- Organisation de temps d'animation par le groupe



-Découverte et respect de l'environnement :

Il est à prendre en compte au sens large, il inclut autant le centre sur lequel le groupe évolue avec l'ensemble du matériel mis à disposition que tout ce qui nous entoure : la nature, les lieux de sortie...

** Découvrir les ressources de la nature*

- Découvrir la biodiversité
- Savoir quoi manger en fonction de la saison
- Connaître les cycles des saisons

**Connaitre son environnement*

- Mise en place d'activités aux alentours de la structure
- Découverte du territoire
- Découverte des activités de pleine nature

**Mettre en place des gestes pour l'environnement*

- Propreté du site d'accueil avec les enfants
- Attention porté sur le gaspillage lors des repas
- Mise en place de geste « Ecolo » au quotidien

-Encourager l'autonomie :

**Respecter le rythme de chacun*

- Favoriser un espace de liberté aux jeunes
- Possibilité de ne rien faire si le besoin s'en fait ressentir

** Prise en compte des besoins et des envies de l'enfant*

- Être à l'écoute des enfants
- Mise en place d'activité à la carte

**Gestion de la vie quotidienne*

- Accompagnement sur la gestion de ses affaires
- Prendre soin de soi, de son lieu de vie, des autres



4 - LE PUBLIC

Nous accueillerons au maximum 56 enfants ; 32 enfants - de 6 ans et 24 enfants de + de 6 ans.

Les enfants résidents sur l'une des six communes du territoire ; ou l'un des parents y travaille.

Les enfants viennent essentiellement des communes de la Turbie et de Eze dans le cadre de l'intercommunalité.

Les enfants seront répartis en d'âge afin de prendre en compte les spécificités et besoins de chacun.

Une bonne majorité des enfants fréquentent à l'année les structures d'accueils (points jeunes, centre de loisirs). Ce qui permet aux acteurs permanents du service jeunesse d'avoir instaurer un climat de confiance et d'avoir une bonne connaissance des enfants.

Besoins et intérêts par tranche d'Age.

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi - et surtout - leur santé et leur épanouissement.



ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Instabilité et variation des intérêts

ACTIVITÉS POSSIBLES

- Comptines, chants, contes et marionnettes
- Activités créatives et de bricolage
- Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)
- Ateliers cuisine
- Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)



Cette période correspond à ce que l'on appelle la « période de latence » : l'enfant n'est plus un tout-petit, il continue de grandir et de se construire mais il n'est pas encore arrivé au stade des grands bouleversements de l'adolescence. C'est également la période de « l'âge scolaire » : la vie en groupe y prend une importance croissante.

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 6 à 8 ans



ENFANTS DE 6 À 8 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Chants, contes et jeux dansés
- Déguisements et maquillage
- Activités créatives et de bricolage
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Jeux d'échanges et collections
- Ateliers cuisine
- Découverte d'un milieu / de la nature



ENFANTS DE 8 À 10 ANS
BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)
- Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre
- Besoin de justice et d'équité
- Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)
- La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)
- Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Début des grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)
- Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)
- Activités créatives et de bricolage
- Activités d'expression
- Lecture, contes, histoires
- Chants, danses et jeux dansés
- Découverte d'un milieu / de la nature
- Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)



5 - LA JOURNEE TYPE

*7h30-10h00 accueil

Temps qui a une grande importance dans son contenu et son animation.

Prévoir des petites animations calmes ; jeux de société, dessin, lecture ect

L'animateur doit être actif et disponible, jouer avec les enfants ...

Faire ranger les sacs par tranche Age dans un endroit défini.

*10h00 : Appel, énonciation de la journée, passage aux toilettes

Le rassemblement doit se faire de manière agréable : les enfants sont appelés à s'asseoir dans le calme. Les animateurs se présentent aux nouveaux arrivants, puis un animateur fait l'appel pendant qu'un autre compte le nombre d'enfant.

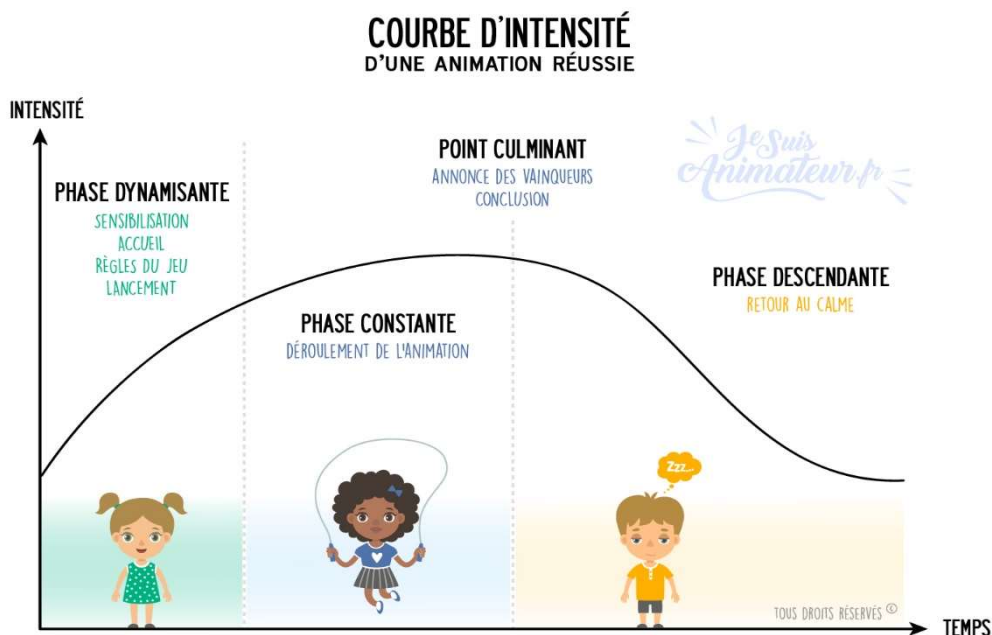
Ensuite, le déroulement de la journée est expliqué et les activités sont proposées. Ce moment d'échange permet aux enfants de poser des questions et de faire part de leur ressenti.

*10h15-11h45 : Activité

L'organisation :

Chaque adulte s'engage à encadrer un groupe. Son activité devra être prête et réfléchi, mener jusqu'au bout et fini par un temps de rangement et de bilan.

Courbe intensité activité



En sortie : Avoir à disposition de l'eau, trousse à pharmacie, dossiers sanitaires, moyen de communication (téléphone).

Communiquer régulièrement entre adultes sur le déroulement de l'activité et mettre en place des temps de rassemblement.

En cas d'accident :

- 1- Prévenir tout de suite le responsable, les secours
- 2- Rassurer l'enfant et le reste du groupe en attendant que les secours et si possible un animateur vienne en renfort
- 3- Ne jamais laisser le groupe seul ou la victime.
- 4- Effectuer uniquement les premiers secours

***12h00-13h00 :** Repas + Temps calme

Repas :

Les repas sont équilibrés et variés aussi bien sur le plan nutritionnel (durant la semaine) que tout au long de la journée (déjeuner, goûter). Ils sont assurés par la société Régal et saveurs. Les aliments proposés sont pour la plupart bio. Un repas végétarien par semaine est servi.

Il doit être un moment de convivialité. La participation de l'animateur est active et permet un échange avec les enfants (activités de la journée, lancement de rumeurs pour les futurs grands jeux, rôle pédagogique, etc...). C'est également un moment important de la vie quotidienne où l'animateur pourra déceler un éventuel problème chez l'enfant. Chaque adulte veille à faire respecter certaines règles de groupe qui devront être appliquées dès les premiers repas. L'adulte en est le référent et doit donc les respecter lui-même :

- Inciter à la propreté des tables, Limiter le niveau sonore si celui-ci est trop élevé.
- Respecter le personnel de service en invitant les enfants aux règles usuelles de politesse.
- Inciter les enfants à goûter à tout ce qui leur est proposé (dans la limite des régimes alimentaires spécifiques...). Tous les plats sont bien présentés afin de susciter l'envie et l'alimentation est équilibrée... Il est évident que l'animateur aura un rôle d'exemple pour les jeunes ...

Temps calme :



La sieste : Les enfants devront dormir sur leur drap (pas en contact direct avec le lit). Les animateurs devront accompagner les enfants dans cette démarche pour qu'une hygiène optimale soit assurée. Lors de ce temps deux animateurs sont présents pour répondre aux besoins des enfants si nécessaire et encadrer ce temps. Une attention particulière est portée aux enfants qui montrent des signes de fatigue, la sieste est proposée aux enfants qui en ont envie/besoin.

Il s'agit d'un moment propice au repos et à la récupération.

Sieste pour les plus petits, avec histoires lus.

Les animateurs de grands proposeront des activités calmes (jeux de cartes, lecture, écriture, etc...)

***14h00-15h30** : Activité Cf activité matin

15h45 : Goûter

Le goûter se prendra de manière conviviale, les enfants seront assis et calmes. Un goûter équilibré est proposé aux enfants par le centre de loisirs. Tous les animateurs distribuent le goûter puis s'assoient avec les enfants.

16h00 -18h30: Accueil des parents.

Idem que pour le temps d'accueil du matin, c'est un moment important car il permet aux parents de retrouver leur enfant et d'avoir un retour rapide sur leur journée. Le directeur doit être au courant du déroulement de la journée afin de pouvoir faire le lien avec les parents en fin de journée et de donner des informations pour le lendemain si nécessaire



6 - L'ORGANISATION GENERALE

* La vie quotidienne

Il s'agit d'une priorité quant à sa mise en place ! Une vie quotidienne qui fonctionne est une des garanties de la sécurité des enfants et de la réussite du séjour.

Les règles de vie quotidienne devront être définies avec précision, discutées et expliquées aux enfants. Il est important pour l'animateur de pouvoir définir le « pourquoi » de la consigne afin de permettre une assimilation plus rapide et plus efficace chez l'enfant.

Elle doit être un moment propice à l'éducation des enfants pour une vie sociale harmonieuse.

A ce niveau, le rôle d'animateur est primordial. Il devra veiller entre autres :

- Au respect mutuel (envers les autres enfants, les encadrants, le service technique, etc....)
- A l'hygiène de vie (toilettes, alimentation, etc....)
- A la responsabilisation (rangement de ce que j'utilise...)
- A l'autonomie de l'enfant
- Au partage (entre enfants et encadrants).

Elle doit faciliter le travail du personnel technique :

- Respect des horaires : pour les repas ou évacuation des chambres. Tout retard se répercute sur les autres
- Respect de la propreté (rangement et nettoyage) : tout lieu non nettoyé et / ou rangé empêche le personnel technique de faire correctement son travail (toilettes, salles d'activités, tables à manger, etc....)

*Les trousse de secours :

Des trousse de secours sont prévues pour les sorties. Elles sont remises quotidiennement par l'A.S. qui les vérifie et les complète. Les animateurs en sont responsables et signale si la trousse doit être réalimenter.

En cas d'urgence, le directeur prévient son responsable, les parents et les secours si nécessaire.



***Les règles de vie :**

Elles ont pour but de donner un cadre de sécurité et des repères clairs aux enfants ainsi que des bases communes pour une vie en collectivité harmonieuse.

Les règles plus spécifiques seront énoncées aux enfants. Le premier jour, un temps de règles de vie sera prévu par l'équipe d'animation.

***La cigarette :**

Conformément à la réglementation en vigueur dans les lieux publics, il sera interdit pour tous de fumer dans les locaux et durant les activités. Une zone fumoir sera prévue pour les adultes à l'extérieur de la structure tout en ne perturbant pas le fonctionnement.

***Les substances illicites et les boissons alcoolisées :**

Tout usage est strictement interdit. Les transgressions seront sanctionnées, cela peut aller jusqu'à l'exclusion immédiate.



7 - ROLE ET PLACE DE CHACUN

L'esprit d'équipe doit être notre souci permanent, intégré à tous les moments du séjour, les éventuels désaccords doivent être discutés de manière collégiale entre adultes et en aucun cas devant les enfants.

Ce que nous attendons de l'équipe d'animation :

- Qu'elle s'inscrive dans ce projet pédagogique
- Que chacun assure un cadre de sécurité affective, physique et morale
- Que chacun ait un comportement personnel compatible avec les fonctions qu'il occupe
- Qu'ils travaillent en équipe en fonction d'un projet commun
- Que chacun soit disponible, tolérant et à l'écoute de l'autre
- Que chacun puisse porter un regard sur l'action, le déroulement de la journée, que chacun puisse dire comment il vit les différents moments du séjour
- Que chacun ait la possibilité de se former, d'évoluer, d'échanger sur ses pratiques, de préparer des activités, de discuter des situations vécues
- Que chacun prenne en compte le jeune tel qu'il est, avec ses besoins, ses désirs, ses demandes
- Que chacun fasse appel au bon sens dans toutes situations

Concernant la vigilance auprès des enfants, les animateurs sont responsables de leur groupe pour toute la durée du séjour. Ils ont d'ailleurs la responsabilité d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Tout le personnel encadrant doit savoir à tout moment où sont les enfants.

LES NON NEGOCIABLES / EQUIPE D'ANIMATION

Les non-négociables ne peuvent être discutés. Ils constituent une base solide au projet pédagogique.

- Toutes actions dangereuses envers les autres, de type :
 - Physique : violence, vandalisme, coups, abus sexuels, consommation de drogue, alcool.
 - Morale : racisme, dévalorisation, humiliation, harcèlement...
- S'absenter du centre sans prévenir.
- Toute attitude lymphatique, attitude allant à l'encontre du présent projet pédagogique.



- Fumer en présence des enfants et en dehors des endroits aménagés.

Les relations d'ordre personnelles ne doivent pas entraver le bon fonctionnement de l'équipe.

Toute action allant à l'encontre de ces non-négociables entraîneraient les sanctions relatives à la faute.

Il faut bien avoir en permanence à l'esprit que nous sommes responsables des enfants et que nous nous devons d'agir en conséquence.



L'équipe de direction :Son rôle :

Elle se doit d'assurer un cadre de sécurité pour tous, de faire respecter ce présent projet.

Nous nous engageons à vous former, à vous écouter, à échanger sur nos pratiques, nos différents modes de fonctionnement. En cas de conflits, nous sommes médiateurs.

Nous sommes garants du travail d'équipe.

Nous allons vivre et travailler ensemble pour un intérêt commun. Nous souhaitons à chacun de trouver sa place au sein de l'équipe et de pouvoir s'épanouir.

L'animateur :Son rôle :

- Assurer un cadre de sécurité physique, affective et morale.
- Proposer des activités variées en fonction des capacités du public et les maîtriser.
- Respecter le rythme de vie des enfants.
- Avoir en permanence les fiches sanitaires de liaison avec lui ainsi que la trousse de secours lors des sorties du centre.
- Toujours savoir où sont les enfants
- Faire appel au bon sens
- Rester accessible aux enfants
- Accepter que les enfants n'aient pas envie de jouer, ne pas les forcer et les laisser faire.
- Faire l'appel des enfants, les compter régulièrement et connaître l'effectif présent.

Pensez qu'il faut agir, avec les jeunes, les enfants, sans se réfugier derrière l'insouciance ou le laisser aller. Il faut être présent et actif dans tous les temps. Il faut se montrer dynamique dans l'animation tout en agissant avec sérieux et rigueur dans les moments moins récréatifs. L'animateur compétent saura faire cette part des choses et saura trouver le bon ton pour répondre aux attentes des enfants et jeunes. Il posera des règles très claires et justifiées. Il saura créer une véritable relation de confiance en sachant conserver son rôle et sa fonction d'animateur. Il se fera apprécier pour ses compétences et ses richesses.



8 – L’ÉVALUATION

Pourquoi évaluer ?

L'évaluation, c'est :

- Reconnaître et mesurer des effets.
- Mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

Comment ?

Le plus souvent, elle se traduit par des questions posées avant, pendant et après le projet.

Nous collecterons et analyserons ces informations lors d'observations, de temps de discussion formalisés avec les jeunes, réunions d'équipe, fiche d'appréciation de séjour.

Certaines de ces données permettent une régulation durant le séjour, d'autres seront utiles pour l'organisateur.

L'évaluation permet également de prendre du recul sur les actions en cours, dans des situations où l'urgence guide parfois la décision.

L'équipe d'animation fera quotidiennement chaque soir ou à tout moment, si urgence est, un point sur le fonctionnement général du séjour. Ces points quotidiens permettront de voir si les différents objectifs peuvent être atteints et se réadapter de manière à s'y rapprocher au maximum.

Les temps d'évaluation de l'équipe d'animation :

- Temps d'évaluation quotidien mais informel avec l'équipe d'animation (temps de repas, début et fin de journée).
- Réunion d'équipe en fin de journée pour faire un bilan et préparer les journées à venir.
 - Réunion d'équipe en fin de séjour pour faire un point général.

Les temps d'évaluation avec les enfants :

- Temps d'échange plus ou moins formels avec les jeunes tout au long du séjour.
- Temps d'échange formel le soir avec tous les jeunes et l'équipe d'animation.

Critères d'évaluation :

- Les retours des participants, la fréquentation des séjours
- L'évolution des enfants durant les séjours, les relations dans le groupe, les nouveaux acquis des enfants



Outils d'évaluation :

- Réunions quotidiennes et bilan de l'équipe d'animation
- Sondage satisfaction réaliser auprès des familles
- Bilan séjour distribué aux participants

		1	2	3	4
P	Objectifs fixés cohérents ?				
R	Objectifs fixés atteints?				
O	Lien réussit entre le projet et les activités proposées ?				
J	Lien réussit entre le projet et la gestion de la vie quotidienne ?				
E	Projet adaptés au public accueilli ?				
T	Activités proposées adaptées au public				
	Répartition des tâches au sein de l'équipe				
E	Place dans l'équipe pour chacun				
Q	Relation équipe animation				
U	Relation équipe animation/équipe de direction				
I	Gestion du groupe				
P	Mise en place, organisation, anticipation, menée des activités				
E	Intervenants extérieurs				
E	Respect du rythme des enfants				
N	Participation des enfants aux activités				
F	Participation des enfants à la vie quotidienne				
A	Respect sécurité physique et morale				
N	Relation dans le groupe d'enfants				
T	Respect des consignes de la vie en collectivité				
S	Prise en compte des besoins de chacun				
	1 :Très satisfaisant				
	2: Satisfaisant				
	3 :Moyen				
	4: Insatisfaisant				



9 - CONCLUSION

Ce projet est aussi bien la trame de l'accueil de loisirs mais il représente également un engagement moral de la part de tous adultes qui mettront alors un point d'honneur à le faire vivre et le respecter.

Ce dernier permet de guider notre travail, il est une ligne de conduite en évolution permanente dans nos actions.

Toutes propositions pourront donc l'enrichir. L'équipe d'animation se trouve donc l'auteur de ce projet, responsable de l'améliorer et de l'évaluer afin de participer à l'éducation et au développement de l'enfant.

En lien avec la charte intercommunale de l'enfance et de la jeunesse du SIVOM de Villefranche-sur-Mer toutes les animations proposées tendent à travers la démarche pédagogique de l'équipe, à favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et à développer la participation réelle des enfants.



10 - ANNEXESNUMEROS UTILES

<u>Police</u>	17	
<u>Pompiers</u>	18	
<u>Samu</u>	15	
<u>Urgence</u>	112	
<u>Anti poison</u>	01 40 05 48 48	
<u>Enfance maltraitée</u>	119	-
<u>Téléphone accueil de loisirs</u>	0781450050	
<u>Coordinateur Sivom</u>	06.70.20.14.45	
<u>SIVOM de Villefranche-sur-Mer</u>	04 93 01 86 60	
<u>SDJES PACA</u>	04.93.72.63.00	



PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT



SIVOM de Villefranche-sur-Mer
Tel 04.93.01.86.60
Site: www.sivom-villefranche.org
jeunesse@sivom-villefranche.org



Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer propose le programme de l'accueil de loisirs intercommunal

HORAIRE D'ACCUEIL

Horaires d'accueil sur le centre
07h30 - 10h00 / 16h00 - 18h30
Horaires d'accueil les jours de sorties
07h30 - 09h00 / 17h00 - 18h30

Ecole André Ganton à EZE
pour les 3-10 ans
Les mercredis de novembre -décembre 2023

INFORMATIONS

En cas de mauvais temps, ou de problème de logistique, le programme peut être modifié, les sorties seront annulées et remplacées par des activités d'intérieur.

Activités réservées aux enfants dont l'un des deux parents habite ou travaille sur l'une des six communes membres du SIVOM*

*Beaulieu-sur-Mer, Cap d'Ail, Eze, La Turbie, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Villefranche-sur-Mer.

**PAS
DE
NAVETTE**

TARIF

Selon l'avis d'imposition N-1 sur les revenus N-2 + les prestations familiales de l'organisme allocataire.
Caf: de 7.08€ à 26.61 € la journée
Autres caisses (CCSS, MSA, SPME...)
de 9.20€ à 34.60€ la journée



Prévoir dans un petit sac à dos pour la journée:
Une gourde d'eau et des mouchoirs.
Un change complet pour les plus petits

Directrice: Ornella DUPREZ
07.81.45.00.50

Accueil de Loisirs: 04.93.52.38.90



3-5 ANS		" DAME NATURE EN MANTEAU D'HIVER "	
Mercredi 08 Novembre	Matin	JEU DE PISTE Sur les traces des éléments de la nature	Après-midi ATELIER LECTURE DE CONTES en partenariat avec la médiathèque intercommunale
Mercredi 15 Novembre	SORTIE Théâtre de la Cité à Nice "Contes des 4 coins du monde"		
Mercredi 22 Novembre	Matin	ATELIER YOGA avec Lorène	Après-midi Animation autour de la journée internationale des droits de l'enfant
Mercredi 29 Novembre	Matin	ANIMATION D'ATELIER EN BRIQUES avec Bricks 4 kidz	Après-midi ACTIVITE MANUELLE Création de fleurs magiques et création de cristaux sucrés
Mercredi 06 Décembre	Matin	TOURNOI SPORTIF L'arbre de motricité "Affronte tes copains sur l'arbre des défis"	Après-midi ACTIVITE MANUELLE Création de décoration pour les fêtes de fin d'année
Mercredi 13 Décembre	Matin	ACTIVITE MANUELLE Création de boule à neige	Après-midi ATELIER YOGA avec Lorène
Mercredi 20 Décembre		ATELIER CUISINE Réalisation de petits sablés pour le goûter	ACTIVITE MANUELLE Création de cartes d'hiver

En lien avec la charte intercommunale de l'enfance et de la jeunesse du SIVOM de Villefranche-sur-Mer.

6-10 ANS		" DAME NATURE EN MANTEAU D'HIVER "	
Mercredi 08 Novembre	Matin	GRAND JEU SPORTIF « Echappe aux feuilles qui tombent »	Après-midi SORTIE Cinéma de Beaulieu-sur-Mer
Mercredi 15 Novembre	Matin	GRAND JEU Fureur musicale	Après-midi ATELIER YOGA avec Lorène
Mercredi 22 Novembre	Matin	ATELIER SCIENTIFIQUE Fabrication de nuage	Après-midi Animation autour de la journée internationale des droits de l'enfant
Mercredi 29 Novembre	Matin	ESCAPE GAME Passage secret entre automne et hiver	Après-midi ATELIER YOGA avec Lorène
Mercredi 06 Décembre	Matin	ACTIVITE MANUELLE Création de décoration pour les fêtes	Après-midi ATELIER LECTURE DE CONTES en partenariat avec la médiathèque intercommunale
Mercredi 13 Décembre	Matin	ATELIER STAND'UP Mime, chante ou improvise le rôle que le professeur fou à choisi pour toi	Après-midi INITIATION ET EXPERIENCES SCIENTIFIQUES Avec l'intervention de Sciences Events
Mercredi 20 Décembre	Matin	ACTIVITE MANUELLE Création de décoration de l'accueil de loisirs	Après-midi ATELIER CUISINE Réalisation de petits sablés pour le goûter

En lien avec la charte intercommunale de l'enfance et de la jeunesse du SIVOM de Villefranche-sur-Mer.



PROJET ANIMATION



PROJET D'ANIMATION 2023-2024

Destiné aux enfants inscrits à l'accueil périscolaire des écoles
et à l'accueil de loisirs des mercredis de la commune d'Eze



"Les 4 saisons de Dame nature"

OBJECTIFS

Sensibiliser les enfants à l'environnement de manière ludique

Comprendre son fonctionnement pour mieux l'apprécier
Apporter des connaissances sur la faune locale
Trier les déchets et entretenir le composteur

Découvrir et explorer les ressources de la nature

Découvrir la biodiversité qui nous entoure
Découvrir les ressources alimentaires de la nature en fonction des saisons
Comprendre et connaître le cycle des saisons

Développer le sens de l'observation l'imagination et la créativité

Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés pour créer des objets
Favoriser la créativité à partir d'éléments ramassés dans la nature

Les réalisations des
enfants seront
diffusées sur
le compte Instagram
du Sivom tout au long
de l'année

COMMENT

- ▶ Les enfants participeront au compostage des déchets alimentaires des repas.
- ▶ Les enfants participeront à la création de bacs à fleurs, d'un petit potager, d'une fresque des 4 saisons.
- ▶ En créant des outils d'observations (hôtel à insectes, nichoirs à oiseaux, pluviomètre).
- ▶ En allant au contact de la nature (parc, forêt, jardin) récolter des éléments qui serviront à diverses activités.
- ▶ En approfondissant les connaissances dans des domaines spécifiques (biodiversité, sciences...) avec des intervenants extérieurs.
- ▶ En créant des illustrations de sensibilisation aux gestes écologiques - mise en place du projet fil rouge « Nudge écologie »

